



Condoleance Douloureuse Sur La Mort De ... Mons. Jean Frideric Falckner ... Bourguemaitre de la celebre ville de Leipsie. de qui les Funerailles furent celebrees Le 26. de Janvier 1703 : Consacrée avec respét d'une plume languissante à ... Monsieur Frid. Mich. Falckner, Doct. en Droit & Senateur Monsieur Abr. Falckner, Doct. en Droit

Lipsiae

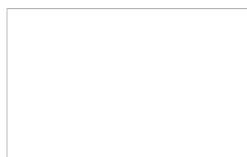
Schreckenfels, Johann Gottfried

LP R 4° II, 00003 (06,27)

https://dhb.thulb.uni-jena.de/receive/ufb_cbu_00006650

urn:nbn:de:urmel-90ea0101-a9a4-4743-b6e0-943ff5c8c59c5-00005946-11

Lizenz: <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>



CONDOLEANCE
DOULOUREUSE
SUR
LA MORT
DE
Tres-Noble, tres-Magnifique & tres-venerable
SEIGNEUR
MONS. JEAN FRIDERIC
FALCKNER,

Seigneur de Brauffvrig & de Gœstevvz

Juris C. Comte Palatin Imperial

Conseiller de sa Majesté Le Roy de Pologne

&

Electeur de Saxe

&

Bourguemaitre de la celebre ville

de Leipsic.

de qui les Funerailles furent celebrees

Le 26. de Janvier 1703.

Consacrée avec respét d'une plume languissante

à tres-honorables Mesieurs

Monfieur Frid. Mich. Falckner, Doct. en Droit & Senateur

Monfieur Abr. Falckner, Doct. en Droit

par leur

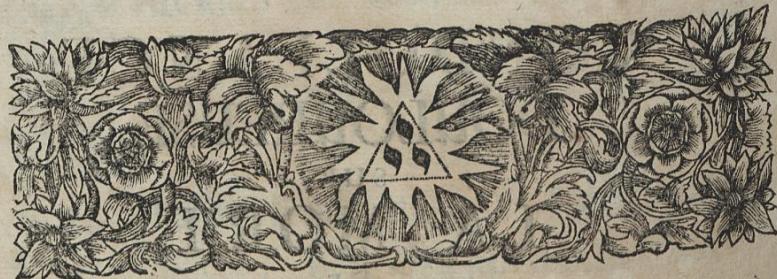
tres-humble & tres-respectueux serviteur

J. G. Schreckenfels

Maitre de la Lang. Ital. Franc. & Angloise

L I P S I Æ,

Litteris Joh. Wilhelm Krüger,



Mesieurs
Et
Tres · honorés Patrons!

C'étoit une coutume reçue parmi les Juifs de pleurer la mort de ces grands hommes que Dieu avoit élevés au dessus d'eux pour être les Gouverneurs de leur Republique: La perte qu'ils firent d'un Moysé & d'un Josué leur sembloit irreparable; ils faisoient couler de leurs yeux des ruisseaux de larmes, pour faire éclater partout leurs ressentimens: Larmes steriles & infructueuses à la vérité, puisqu' elles ne pouvoient les dédommager de leurs pertes, ni leur rendre ces Heros que la mort leur avoit enlevés; mais justes & utiles à la nature, puisqu' elles lui servoient à donner des preuves de sa reconnaissance & de sa tendresse envers ses bienfaiteurs, qu' elle pleuroit l'espace de plusieurs jours.

C'est ce qui parut avec éclat dans la mort d'Abner ce fameux Capitaine de l'Armée d'Israël. David pour honorer sa mémoire, se rendit avec son peuple sur le lieu, où étoit son corps pâle & sanglant, il le fit ensevelir avec pompe, & pour rendre ses obsèques plus vénérables, il pleura sur son tombeau, poussant au milieu de cette morne assemblée les foibles accens de sa voix plaintive;

Ne savez vous pas qu' un Prince est mort aujourd' huy en Israël?

Certes! Messieurs tres-honorés, La perte que notre ville a faite depuis quelques jours est plus considérable que ne fut celle d'Abner au peuple Juif! Vous remarqués bien Messieurs à mes paroles tremblantes, que je souhaite de parler de Monsieur votre très-vénérable Pere, que la mort, ou plutôt ce monstre insatiable nous ravit Le 18. de ce Mois, de qui nous célébrons aujourd' huy les funérailles & dont le triste souvenir occupera nos coeurs éternellement.

Ce grand Homme est devenu la proie de la mort, ces yeux si vigilans sont fermés, cette bouche si féconde est condamnée à un silence perpétuel, son corps est réduit en cendre! triste Mort! funeste destinée!

La

La douleur s'étend partout, où il a porté la réputation de sa sa-
gesse, L' Illustre Senat en est en deuil, Les savans Le regrettent,
Les Sages le plaignent, le Bourgeois déplorent la perte de leur Bour-
guemaitre la famille honorable est presque inconsolable: tous enfin
portent sur les visages des marques de leur tristesse, & un son lugubre
fait retentir sa mort à nos oreilles!

Mais arrêtés vos larmes **Messieurs**, il ne faut pas dire que
Monsieur votre venerable Pere soit mort, il faut dire plutôt
qu'il est parvenu à une glorieuse immortalité par les miracles de sa ver-
tu, & de ses actions louables qui feront de ses cendres un parfum de bon-
ne odeur dans tous les siècles. La vertu fait que ceux qui ont vécu se-
lon Dieu, ne peuvent mourir dans le souvenir des hommes, parce que
la mémoire des vivants est un second berceau des morts, où ils renaissent
immortels, trouvant une vie nouvelle dans leurs actions.

La mort n'est pas une entière destruction de l'homme; mais
plutôt un passage à l'immortalité. Il est vrai que ce mot laisse toujours
une idée fâcheuse dans l'esprit, & les Romains l'avoient en si grande
abomination dans leurs funérailles, que pour signifier qu'un tel étoit
mort, ils disoient toujours: *il s'en est allé, il est parti, il a vécu, abiit, fuit,*
& La sainte écriture dit dans le même sens, *dormir, sommeiller, reposer;*
C'est pourquoi ceux qui ont dit que le sommeil est une image ou un
frère de la mort, ont fort bien parlé, car le dormir est une courte mort,
& le mourir est un long sommeil: & de même que quand on a bien dor-
mi, on se lève joyeusement; ainsi au jour du jugement ceux qui sont
morts en chrétiens, resusciteront joyeusement; ces deux parties sont si
nécessaires, que sans dormir on ne peut vivre temporellement, & sans
mourir, l'on ne peut vivre éternellement.

Messieurs, vous avez pourtant sujet de vous consoler, quand
vous pensez que **Monsieur votre Venerable Pere** est mort
en triomphant au milieu de son glorieux Gouvernement, la mort
le pouvoit bien enlever du monde; mais elle ne pourra ni affaiblir sa Re-
putation, ni ne diminuer sa gloire.

Marc Aurele voyageant en Chipre, trouva une inscription grecque
sur le tombeau d'un ancien Roi, que l'ay jugé mériter ici la place. Voici
les maximes: dit-il que l'ay suivis pendant le cours de ma vie. Je n'ay point
épouvanté par des menaces ceux que l'ay pu vaincre par prières; Je n'
ay point châtié publiquement les fautes auxquelles j'ay pu remédier par
une correction secrète; Je ne me suis jamais vanté d'aucune injure que
je n'en eusse auparavant pardonné quatre; Je ressens une douleur sen-
sible d'avoir été obligé de punir, & j'ay une joie extrême d'avoir par-
donné; Les vers rongent ici mes os, puisque je naquis homme, & par-

ce que j'ay vécu vertueusement, mon esprit se repose avec les Dieux.
Quand un homme meurt sans reproche, il faut donner des éloges
plutôt à sa vie que des larmes à sa mort. Je suis persuadé que l'appli-
cation

cation sera approuvée, quand je disque ce sont les mêmes vertus qui ont fait agir à Monsieur votre venerable Pere; car la sagesse qu'il faisoit paroître dans toutes ses deliberations, la Justice & la douceur avec lesquelles il executoit ses desseins, l'experience confomme qu'il avoit dans les affaires, son exactitude à remplir si dignement son devoir. Il étoit le ferme soutien de la justice, le fidèle Depositaire du secret de ses amis, ses portes & ses oreilles étoient ouvertes à ceux qui l'imploroient, il étoit aveugle & sourd pour les présens & pour les promesses, la ressource des innocens & la Terreur continuelle des coupables: enfin il n'écoitoit que l'équité sur son Tribunal.

Tout cela dis-je le faisoit regarder comme le ministre & l'Agent fidèle de son Createur. En vérité Messieurs La perte en seroit irreparable, s'il ne laissoit après lui dans notre Ville des Hommes Illustres qui sont animés du même esprit, capables de Gouverner les peuples & pour leur donner des lois; Je sais bien Messieurs que vous êtes très sensibles à cette perte, & que vous voulez honorer sa pompe funèbre par votre douleur, comme vous l'avez honoré pendant sa vie par votre obéissance.

Ce sont là des accidens douloureux; mais inevitables & par la loi de la naissance nous devenons sujets à la tyrannie de la mort. Les cimetieres des Africains sont plantés de fleurs, moins pour servir d'ornemens que pour marquer la fragilité de la vie humaine.

Consolez vous donc Messieurs, que cet arrêt irrevocable de Dieu ne pardonne à qui que ce soit, & comme nous sommes aujourd'huy spectateurs de la mort des autres, il faut aussi que nous devenions un jour nous mêmes un spectacle aux autres par notre propre mort. Pensés qu'il a plu à Dieu de le transplanter comme un bon arbre au ciel qui est le jardin des biensheureux, où le Printemps est éternel, & dont les fleurs sont les étoiles; il n'a fait que changer de demeure, il a passé de la mort à la vie, & de la région des ténèbres dans le séjour de la lumière.

Dieu l'a mis en possession d'un gouvernement qui n'a point de fin, & il est plus grand devant Dieu, qu'il n'a jamais été devant les hommes. Heureux Messieurs, si, en vous offrant cette Condoleance douloureuse, j'ay pu remplir mon devoir, plus heureux, si Dieu exauce les voeux que je porte aux pieds de son trône, pour attirer sur vos Nobles Personnes ses plus précieuses bénédicitions, & vous faire connoître par l'ardeur, La passion, & le Zèle avec lequel je suis.

à Lipsie, le 26, de Janvier 1703.

Messieurs
Et
Tres-honorés Patrons!

Votre très-humble très obéissant & très-respectueux
Serviteur

J. G. Schreckenfels.